

TÉMOIGNAGE

Marielle, étudiante en L2, a effectué un échange universitaire en Israël à l'Université Ben Gourion en 2018 :

"Cette mobilité me semble représenter un des grands points forts de la formation en licence. Non seulement par la qualité de l'enseignement de l'université Ben Gourion mais aussi dans l'apport linguistique non négligeable que la mobilité inclue. Pendant ces 6 mois, j'ai pu sérieusement améliorer mon niveau d'hébreu dans la compréhension comme dans l'expression [...] Au delà du cadre de ma licence, en regardant davantage du côté professionnel et social, être mobile sollicite les relations humaines, élargit les réseaux de connaissances, et promeut l'ouverture."

Des rapports de séjour plus complets sont disponibles auprès de la Direction des Relations Internationales. N'hésitez pas à les demander.

VOS CONTACTS



Direction des Relations Internationales

Pour toutes questions administratives

Mme Maëlle SANGUINET

maelle.sanguinet@inalco.fr

Bureau 3.37

Référent Relations Internationales

Pour toutes questions pédagogiques
(cours, validations, examens)

Mme Il-Il YATZIV MALIBERT

ilil-yatziv.malibert@inalco.fr



MOBILITÉS INTERNATIONALES

DÉPARTEMENT
ÉTUDES HÉBRAÏQUES
ET JUIVES

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

1. Participation à la réunion d'informations de votre département (janvier / février) :

Toutes les informations liées aux mobilités d'études vous y seront transmises.

2. Candidater en ligne (janvier / février) :

Pour candidater rendez-vous dans la rubrique «International» puis «Actualités » du site de l'Inalco.

3. Réception d'une notification par e-mail (avril) :

Les dossiers sont étudiés afin de sélectionner et affecter les candidats retenus. Quel que soit le résultat de votre candidature, vous serez notifié par e-mail.

4. Nomination des étudiants auprès des universités partenaires (mai) :

L'Inalco informe chaque université partenaire des candidats Inalco pré-sélectionnés : ceux-ci seront ensuite directement contactés par leur université d'accueil pour poursuivre leurs démarches de candidature.

5. Préparation du départ (à partir de mai / juin) :

Après étude des dossiers de chaque étudiant, les universités partenaires éditeront des "Lettres d'Acceptation" qui permettent aux étudiants d'entamer la préparation de leur départ : billet d'avion, démarches visa, assurance internationale, etc.



UNIVERSITÉS PARTENAIRES*

Pays	Ville	Université
Israël	Tel Aviv	Université de Tel Aviv
	Beer sheva	Université Ben Gourion
	Ramat Gan	Université de Bar Ilan

*Liste à titre indicatif, sujette à changements.
Contactez votre RRI pour plus de renseignements.

AIDE FINANCIÈRE

Tous les étudiants effectuant - dans le cadre de leur cursus Inalco - un séjour d'études d'un à deux semestres au sein d'une université partenaire peuvent candidater pour obtenir une aide financière.

• Comment candidater ?

En ligne, via le lien qui vous sera fourni lors de la campagne de candidature vers le mois de Juin.

• Montant de l'aide financière ?

Environ 1 600€ par semestre soit 400€ par mois.

• Sur quels critères cette aide est-elle attribuée ?

Critères sociaux et/ou académiques, pour qu'un maximum d'étudiants puisse bénéficier d'une aide financière.

